

L'EUROPE POUR LES TRAVAILLEURS JEUNESSE ET LES JEUNES ACTIVISTES

Vous cherchez une occasion d'acquérir de nouvelles expériences, de développer vos compétences et d'entrer en contact avec d'autres animateurs de jeunesse ou jeunes activistes européens ? Si c'est le cas, la participation à des activités de mobilité dans le cadre du Key Action 1 du programme Erasmus+ pourrait être la solution idéale pour vous.

À quel type d'activités pouvez-vous participer ?

Les activités Ka1 de développement professionnel sont des initiatives de mobilité transnationale ou internationale d'apprentissage non formel, d'une durée de 2 à 60 jours, qui soutiennent le développement professionnel des travailleurs jeunesse et des personnes actives dans le domaine de la jeunesse. Elles peuvent prendre la forme de :

- Visites d'étude et différents types de missions, comme le « job shadowing », les échanges de travailleurs de jeunesse et l'apprentissage par les pairs, dans des organisations de jeunesse et d'autres organismes actifs dans le domaine de la jeunesse à l'étranger
- La mise en réseau et la création de communautés parmi les travailleurs jeunesse
- Des formations soutenant le développement des compétences, pour mettre en œuvre des pratiques de travail de jeunesse de qualité ou pour aborder et tester des méthodes innovantes (par exemple, liées au travail de jeunesse numérique et intelligent)
- Des séminaires et des ateliers soutenant en particulier le développement des connaissances et le partage des meilleures pratiques liées aux objectifs, valeurs et priorités de la stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse et des programmes de l'UE.

Pourquoi participer à des mobilités Erasmus +?

Les expériences internationales telles que décrites ci-dessus offrent de nombreux bénéfices :

- Le développement professionnel : Vous aurez l'occasion d'acquérir de nouvelles compétences et connaissances qui vous aideront dans votre travail avec les jeunes. Vous pourrez apprendre de nouvelles techniques et partager vos expériences et vos connaissances avec d'autres personnes sur la scène européenne !
- L'échange culturel : Les activités de mobilité vous permettent de découvrir des cultures, des traditions et des coutumes différentes, ainsi que les spécificités du travail de jeunesse dans d'autres pays. Les autres personnes peuvent également tirer quelque chose de vous et le mettre en œuvre dans leur travail quotidien
- Des opportunités de création de réseaux : Vous et votre organisation pourrez entrer en contact avec d'autres réalités de différentes parties de l'Europe, partager des expériences et des connaissances, et construire des partenariats internationaux pour un renforcement mutuel



- L'amélioration des compétences en langues étrangères : Vous pourrez améliorer vos compétences linguistiques en vous immergeant dans une autre langue et en pratiquant avec d'autres participants parlant d'autres langues.
- Trouver de l'inspiration : Participer à des activités de mobilité peut vous apporter de nouvelles idées, de nouveaux outils et de nouvelles techniques pour votre travail avec les jeunes et pour les politiques de jeunesse. Parfois, le point de vue de l'autre pays est totalement différent et peut vous inspirer, mais vous pouvez également inspirer les autres.

Pour qui?

Les mobilités au titre du Key Action 1 d'Erasmus+ pour les travailleurs jeunesse sont ouvertes aux citoyens vivant dans un pays européen ou un pays partenaire (quelle que soit leur nationalité), âgés de plus de 18 ans et participant activement à une organisation de jeunesse ou à un autre organisme s'occupant de politiques ou d'initiatives en faveur de la jeunesse.

Vous pouvez en effet être un travailleur de jeunesse, un membre actif, un animateur socio-éducatif ou un responsable d'un groupe de jeunes.

Dans presque toutes les mobilités et sauf accord contraire des organisations partenaires, la langue commune utilisée pendant la mise en œuvre est l'anglais. Une connaissance de base de cette langue est donc essentielle pour une participation active.

Et financièrement?

Les mobilités de travailleurs jeunesse sont financées par l'Union européenne, ce qui signifie que presque tous les coûts sont couverts, y compris les frais de voyage, d'hébergement et de repas, ainsi que l'assurance. Toutefois, il peut vous être demandé de contribuer légèrement au coût du programme si la contribution de l'UE ne couvre pas 100 % des frais de voyage.

Les modalités pratiques dépendent de l'accord conclu avec l'organisation locale : parfois, vous devez acheter les billets par vos propres moyens et le coût de cet achat vous sera remboursé ultérieurement ; dans d'autres cas, tous les billets sont achetés par l'organisation. Tout est une question d'organisation.

Comment participer à des programmes de mobilité Erasmus + ?

Tous les projets de mobilité sont organisés par des organisations qui jouent un rôle d'accueil ou d'envoi. Pour participer à une activité spécifique, vous devez donc entrer en contact avec une organisation (ou votre organisation doit elle-même être un partenaire officiel du projet).

Presque toutes les opportunités de mobilité sont publiées sur le portail national de la jeunesse ou sur le site web SALTO.

Plus d'informations :

Des informations supplémentaires peuvent être trouvées sur notre site www.youthspeaces.eu, sous la section Erasmus+, ou sur le Youth Portal https://youth.europa.eu/home_fr ou en s'adressant à l'agence nationale chargée d'Erasmus+ pour la jeunesse : <https://agence.erasmusplus.fr>. Salto, géré par plusieurs agences nationales Erasmus, est un site web spécifique et très important qui recense les possibilités de formation dans le cadre d'Erasmus+. Vous pouvez y accéder à cette adresse : www.salto-youth.net.

